

# Autorisation du propriétaire d'un immeuble ou de son représentant pour la réalisation de travaux de raccordement dans les parties communes

Identification :	Enedis-MOP-RAC_015E
Version :	1
Nb. de pages :	3

Version	Date d'application	Nature de la modification	Annule et remplace
1	06/01/2025	Création	

### Document(s) associé(s) et annexe(s) :

Enedis-PRO-RAC\_14E : « Procédure de traitement des demandes de raccordement d'une installation de consommation individuelle ou collective en BT de puissance supérieure à 36 kVA et en HTA au Réseau Public de Distribution concédé à Enedis »

Enedis-PRO-RAC\_21E : « Procédure de traitement des demandes de raccordement des Installations de Production en BT de puissance inférieure ou égale à 36 kVA au Réseau Public de Distribution géré par Enedis »

### Résumé / Avertissement

Ce document est destiné à chaque demandeur de raccordement pour la création d'un point de livraison dédié à l'alimentation électrique d'une installation de consommation au sein d'un immeuble, lorsque :

- le demandeur du raccordement n'est pas propriétaire de l'immeuble, ni représentant de ce dernier,
- l'installation du point de livraison nécessite la réalisation de travaux dans les parties communes de l'immeuble.

Il permet de recueillir l'autorisation du propriétaire de l'immeuble ou de son représentant pour la réalisation, par Enedis, de travaux de raccordement dans les parties communes de l'immeuble.

Ce document est à faire compléter et signer par le propriétaire de l'immeuble ou son représentant. Une fois complété et signé, le demandeur le joint à sa demande de raccordement.

Autorisation du propriétaire d'un immeuble ou de son représentant pour la réalisation de travaux de raccordement dans les parties communes

**Objet : Installation d'un point de livraison nécessitant des travaux de raccordement électrique dans les parties communes d'un immeuble**

**Immeuble concerné**

Nom de l'immeuble	_____
N°	_____ Voie
Complément	_____
Code postal	_____ Commune
Année de construction	_____
Permis de construire délivré le :	_____

**Déclarant**

Civilité	<input type="checkbox"/> M.	<input type="checkbox"/> Mme	
Nom	_____	Prénom	_____
Société (si concerné)	_____		
N°	_____ Voie	_____	
Complément	_____		
Code postal	_____	Commune	_____

**Agissant en qualité de :**

- Syndic de copropriété     Propriétaire unique de l'immeuble  
 Autre statut : \_\_\_\_\_

J'atteste par la présente avoir connaissance du projet d'installation d'un ou plusieurs point(s) de livraison dédié(s) à l'alimentation électrique de \_\_\_\_\_ (ex : infrastructure collective destinée à la recharge de véhicules électriques, pompe à chaleur, antenne relais...) par le demandeur du raccordement \_\_\_\_\_ (Nom de la société ou de l'occupant), ci-après dénommé le demandeur.

Je suis informé(e) que ce projet nécessite la réalisation de travaux de raccordement au réseau public de distribution d'électricité desservant les parties communes de l'immeuble. Ces travaux seront réalisés par Enedis, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité sur la commune de l'immeuble mentionné ci-dessus, dans le cadre d'une demande de raccordement effectuée par le demandeur.

Je suis informé(e) que la solution de raccordement est définie par Enedis, en accord avec le demandeur lors de la visite technique et décrite dans l'offre de raccordement transmise au demandeur.

Je suis informé(e) que des travaux dans les parties communes de l'immeuble (ex : percements, tranchée, installation de coffrets électriques) peuvent être requis.

Je suis informé(e) que le demandeur portera cette solution à ma connaissance pour solliciter mon accord sur les travaux dans les parties communes. En cas de désaccord sur tout ou partie de ces travaux, je le notifie au demandeur, qui en informera Enedis. Dans ce cas, le demandeur pourra, le cas échéant, faire une nouvelle demande d'offre de raccordement ou une demande modificative à Enedis.

Si l'immeuble a fait l'objet d'un permis de construire délivré avant le 1er juillet 1997, je m'engage à fournir au demandeur le Dossier Technique Amiante dans sa dernière version sous forme dématérialisée, conformément à l'article R.1334-29-5 du code de la santé publique. Ce Dossier Technique Amiante sera transmis par le demandeur à Enedis.

## Autorisation du propriétaire d'un immeuble ou de son représentant pour la réalisation de travaux de raccordement dans les parties communes

Je m'engage, par l'intermédiaire du demandeur, à donner les accès nécessaires aux parties communes à Enedis et / ou ses prestataires, notamment aux locaux techniques de l'immeuble lors de l'intervention pour la bonne réalisation des travaux.

Enfin, je suis informé(e) que des coupures d'électricité momentanées pourront être nécessaires durant l'intervention afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes. Enedis informera au préalable le demandeur, le gestionnaire de l'immeuble ainsi que l'ensemble des résidents de la date à laquelle interviendra chaque coupure d'électricité.

### POUR FAIRE VALOIR CE QUE DE DROIT

Le ..... à .....

Nom Prénom Qualité : .....

Dûment habilité(e) aux fins de la présente autorisation,

Signature